- Réservé aux

Abonnés

Et si vous deveniez donneur de voix pour la bibliothèque sonore de Calais?

Les Donneurs de voix enregistrent des livres audio pour les personnes « empêchées de lire ». La bibliothèque sonore de Calais, la seule du Pas-de-Calais, en compte « seulement » quatre qui mémorisent en moyenne 250 livres par an. L'association recherche des bénévoles pour continuer à enrichir les rayons d'audio-livres.

Ariane Delepierre | 13/09/2020

Catherine Dallenne, donneuse de voix bénévole à la bibliothèque sonore de Calais, enregistre ses lectures chez elle. Une activité prenante mais aussi solitaire. PHOTO JOHAN BEN AZZOUZ

Sans donneurs de voix, pas de bibliothèque sonore. **Celle de Calais existe depuis 1974**. Catherine Dallenne y donne de sa voix depuis huit ans. À son actif, plus de 50 livres audio enregistrés pour des **personnes malvoyantes**, **en situation de handicap** ou **pour des enfants dyslexiques**.

Ci-dessus, l'article à écouter dans son intégralité en version audio, avec la contribution des Donneurs de voix.

« *J'ai toujours aimé lire utile. Quand j'étais documentaliste en lycée professionnel, je lisais les livres avant de les présenter aux élèves.* » La Calaisienne donne aussi de son temps. Elle forme les futurs donneurs de voix à Audacity, un logiciel libre de droit pour l'enregistrement de livres sonores. Il faut compter entre une heures trente et deux heures de formation. « *Après, le bénévole fait des tests, enregistre sa voix à son rythme, trouve le bon ton chez lui* », indique la formatrice bénévole. Aujourd'hui, seuls quatre bénévoles se partagent les lectures à voix haute. « *Il en faudrait huit*, estime le président André Marcq. *Pour qu'une bibliothèque sonore soit vivante, il faut l'enrichir de nouveautés, des derniers prix littéraires. Pour cela, il faut des donneurs.* »

Du temps et une bonne diction

Comment devient-on donneur de voix ? D'abord, pré-requis de base, il faut être **équipé d'un ordinateur**. Ensuite, il faut « *aimer lire* » (ça semble évident), être « *motivé* » et « *prêt à donner de son temps* ». Enregistrer un livre est une activité beaucoup **plus longue qu'une lecture muette**, surtout pour un débutant. « *Il faut d'abord lire le livre pour soi afin de s'en imprégner. Ensuite, on l'enregistre par*

fichier de 12 minutes qu'on écoute après chaque enregistrement », explique Catherine. **La diction est aussi un atout non négligeable**. Le ton doit être naturel – il ne s'agit pas de tomber dans un lyrisme ampoulé – tout en étant vivant pour tenir l'audio-lecteur en alerte, contrairement au ton artificiel et monocorde des voix synthétiques.

L'association compte quatre donneurs de voix, dont Catherine Dallenne et Bénédicte Georgel, respectivement bénévoles depuis huit ans et un an et demi. PHOTO JOHAN BEN AZZOUZ

Le donneur de voix peut choisir un livre **qu'il a déjà lu ou a envie de lire**, à condition de s'être assuré que ce dernier ne figure pas déjà dans la bibliothèque sonore. Il arrive aussi que le donneur de voix ait à répondre à des **demandes de bénéficiaires**, des plus touchantes aux plus drôles. Ainsi, à 65 ans, Catherine a lu **son premier roman érotique**, avec *After*, genre de *Cinquante Nuances de Grey* pour adolescents, qui raconte l'histoire d'amour et de sexe entre une étudiante et un *bad boy*. « *À la lecture de certains passages, j'étais obligée de m'arrêter tellement je rigolais.* » L'audio-lectrice, elle, était ravie.

Site Internet : www.bs-calais.com (http://www.bs-calais.com). Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la formatrice Catherine Dallenne au 06 79 43 34 54 ou par mail dallennemaison@yahoo.fr (mailto:dallennemaison@yahoo.fr). Permanence les 1er et 3e samedis du mois, de 14 h à 17 h au local de l'association des Donneurs de voix, 17 rue de Vic. Tél. : 03 21 96 48 41.

6 250 audio-livres disponibles gratuitement

Aventure, espionnage, policier, religion, biographies… La bibliothèque sonore de Calais, qui se situe en centre-ville, met gratuitement à la disposition des audio-lecteurs **6 250 ouvrages** dans des genres divers et variés. Elle a aussi un catalogue de **300 audio-livres scolaires** pour les enfants atteints de troubles de la lecture. C'est gratuit pour toute personne **privée de lecture** en raison d'une **vision insuffisante**, un **trouble de la lecture** ou un **handicap attesté**. Il suffit de présenter une carte d'invalidité ou un certificat médical. Aucune cotisation n'est demandée. Les livres sont disponibles sur différents supports : CD, clé USB ou carte SD. Les

bénévoles envoient aussi les enregistrements par voie postale.

La bibliothèque sonore de Calais fonctionne grâce à des subventions versées chaque année : 490 € de la ville, qui met aussi le local à disposition de l'association ; 800 € du Lions club pays d'Opale ; 1 000 € du Département. Elle fonctionne aussi grâce aux dons de ses audio-lecteurs (environ 3 000 €).

Michel, audio-lecteur: «Ça m'a redonné confiance»

Michel Ringot, 82 ans, est un audio-lecteur « *assidu* » de la bibliothèque sonore de Calais. Il la « fréquente » depuis cinq ans, période à laquelle il a perdu complètement l'usage de ses yeux. Il a toujours aimé lire. « *Au fil des années, je prenais des livres avec des lettres de plus en plus grosses. Jusqu'au jour, où je ne voyais plus rien.* » Depuis, il écoute **les livres lus à voix haute** qu'il emprunte à la bibliothèque, sur place. « *Ça m'a redonné confiance, espoir. Ça m'a soulagé de savoir que je pouvais encore lire* », confie-t-il. « *J'ai un magnétophone mis à disposition gratuitement par l'association* », apprécie-t-il.

Le Calaisien adore les **documentaires historiques**. « *Le choix est large et quand j'ai envie d'écouter un livre qui m'intéresse, ils me l'enregistrent volontiers. Ils sont dévoués et disponibles.* » Grâce à la bibliothèque, il s'est abonné à **une revue de presse**. Michel préfère les livres à écouter **enregistrés par une voix humaine**. « *Avec la voix artificielle, il y a parfois des soucis de traduction. On s'y habitue*

mais rien ne remplace une voix humaine. Surtout si elle est agréable à entendre. »

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : Écoles, collèges et lycées (/tags/ecoles-colleges-et-lycees) | Activités caritatives (/tags/activites-caritatives) | Bibliothèque et musée (/tags/bibliotheque-et-musee) | Littérature (/tags/litterature) | Calais (62100, Pas-de-Calais) (/region/calais-et-ses-environs/calais)

S'abonner dès 1€ (https://lavoixdunord-espace-abonnement.lavoix.com/categories/la-voix-du-nord-choisissez-votre-abonnement)

Profitez des avantages de l'offre numérique dès 1€

- Accès à tous les articles en illimité.
- Le journal numérique tous les matins dès 6h.
- Confort de lecture, pratique publicitaire responsable.
- Des avantages exclusifs avec le Club Abonnés : jeux et invitations à des événements.
- Abonnement sans engagement, annulable à tout moment.